



## RAPPORT DE JURY

# EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE D'ATTACHE PRINCIPAL A L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS >>

*Service des concours statutaires*

Direction des ressources humaines

JUILLET 2025



# SOMMAIRE >>

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>RAPPEL DES EPREUVES.....</b>	<b>4</b>
1. EPREUVES D'ADMISSION.....	4
<b>LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE .....</b>	<b>4</b>
<b>LE JURY .....</b>	<b>5</b>
1. LA COMPOSITION DU JURY .....	5
2. LA NOTE DE CADRAGE .....	6
<b>FORMATION DES CANDIDATSERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>	
<b>LE DEROULEMENT DU CONCOURS.....</b>	<b>6</b>
ADMISSIBILITE .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
ADMISSION (ORAUX).....	6
<b>STATISTIQUES .....</b>	<b>8</b>
1. HISTORIQUE DU CONCOURS : .....	8
2. EXAMEN 2025 :.....	8
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>9</b>

## TEXTES >>

### Références réglementaires :

- ◆ Décret n°2001-1207 du 19 décembre 2001 portant statut particulier du corps des attachés d'administration hospitalière.
- ◆ Décret n°2001 du 19 décembre 2001 portant statut particulier du corps des attachés d'administration hospitalière.
- ◆ Arrêté du 31 décembre 2009 fixant la composition du jury, la nature des épreuves et les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 11 du décret n° 2001-1207 du 19 décembre 2001 portant statut particulier du corps des attachés d'administration hospitalière et modifiant le décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière.

## INTRODUCTION >>

L'examen professionnel d'attaché est ouvert à l'Assistance Publique -Hôpitaux de Paris à compter du 03 février 2025.

Le nombre de postes est fixé à : 04

# RAPPEL DES EPREUVES >>

## 1 Epreuves d'admission

L'épreuve d'admission consiste après une présentation par le candidat de son parcours professionnel et de sa formation, en un entretien avec le jury sur la base d'un dossier présentant les acquis de l'expérience professionnelle du candidat, à apprécier les connaissances professionnelles du candidat, son niveau d'expertise dans son domaine d'exercice, ses qualités de réflexion, son aptitude à l'organisation et à la coordination et son projet professionnel.

Le cas échéant, le jury peut demander au candidat son avis sur un cas pratique ou une problématique relative à l'exercice professionnel d'un Attaché d'Administration Principale Hospitalière. La durée totale de l'épreuve est de 30 minutes dont 5 minutes au plus d'exposé par le candidat. Elle est notée de 0 à 20.

Seul l'entretien avec le jury donne lieu à notation. Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle n'est pas noté.

# LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE >>

Examen professionnel attaché 2025 :

Etapas	Date
Inscription	Du 03 février 2025 au 03 mars 2025
Date limite de télétransmission	Jusqu'au 07 mars 2025, 14 heures (heure de Paris)
Réunion de cadrage	11/04/2025
Epreuves orales	06/06/2025 journée - 24/06/2025 journée – 04/07/2025 matin
Réunion d'admission	04/07/2025 après midi
Affichage des résultats	07/07/ 2025

# LE JURY >>

## 1. La composition du jury

a) **LE PRESIDENT** : Le directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant

<b>Marie-Pierre FEREC</b> Directrice des Ressources Humaines Et Attractivité	AP-HP. Sorbonne Université – Directrice de l'Hôpital Tenon
--	---

## b) LES MEMBRES

**MEMBRES** : Deux membres du personnel de direction, régis par le décret du 2 août 2005, en fonctions dans le ou les départements concernés, dont au moins un extérieur à l'établissement où les postes sont à pourvoir

<b>DELMAS Nicolas</b> Chef de projet Attractivité Sous-direction des ressources humaines du système de santé	Ministère de la santé et de l'accès aux soins - Direction générale de l'offre de soins
<b>Youness IDRISI</b> Directeur des Achats, Services Economiques et Logistiques Directeur Délégué du DMU BIOPHYGEN	AP-HP. Centre – Université Paris Cité

**MEMBRES** : Un membre du corps des attachés d'administration hospitalière régis par le décret n° 2001-1207

<b>Véronique METIVIER</b> Directrice Adjointe	Maison Départementale de l'Enfance Cergy
--	--

## 2. La note de cadrage

Le jury a participé à la réunion de cadrage durant laquelle ils sont informés :

- Références réglementaires ;
- La composition du jury ;
- Les clés pour les membres du jury ;
- Vigilance sur les critères de discrimination ;
- Le calendrier ;
- Les modalités du concours ;
- La note de cadrage à l'attention des candidats
- Le rapport du jury

Les grilles de critères pour l'étude des dossiers sont construites et validées en réunion de cadrage

Il est décidé d'envoyer une note de cadrage pour les épreuves de la phase d'admission, celle-ci rappellera les bonnes pratiques pour passer un examen oral et message des membres du jury à l'attention des candidats admissibles (note en annexe).

### Recours des candidats :

Le service concours enregistre les demandes des candidats recalés souhaitant rencontrer les jurys.

Les membres du jury s'organiseront pour les recevoir à la fin du concours. Les candidats recevront un accès au rapport du jury avant leur rencontre avec les membres du jury.

# LE DEROULEMENT DU CONCOURS >>

## Admission (oraux)

### a. Le déroulé des oraux

L'épreuve était d'une durée de 30 minutes, en commençant par une présentation du candidat et de son parcours. La lettre de cadrage transmise à l'ensemble des candidats précisait que « le jury invite les candidats à effectuer une présentation d'une durée d'environ 5 minutes portant sur une situation professionnelle complexe qu'ils ont été amenés à gérer, et les enseignements qu'ils en ont retirés, afin d'apprécier leur aptitude à exercer les missions relevant des attachés principaux d'administration ». Les 20 minutes restantes ont été consacrées à un échange basé notamment sur les présentations réalisées, mais aussi sur toute autre question en lien avec les missions des attachés d'administration.

## **b. Présentation du candidat :**

Compte tenu du peu de places ouvertes cette année rapporté au nombre d'inscrits, mais aussi du haut niveau général des candidats, la structuration, l'intérêt du contenu, la priorisation des éléments saillants du parcours et de la situation mais aussi le respect du temps imparti pour les deux présentations étaient essentiels et ont constitué des premiers éléments discriminants entre les candidats. Le jury rappelle donc aux futurs candidats l'importance de la préparation à réaliser en amont pour ce type d'exercice, une synthèse des accomplissements professionnels en 5 minutes ne pouvant s'improviser.

La présentation d'une situation professionnelle complexe était le deuxième « exercice » préparé par les candidats. Il était attendu une problématique et une structuration claires, une situation définie dans le temps, et la capacité d'en tirer des enseignements sur sa pratique professionnelle. Cet exercice a été moins largement maîtrisé par les candidats. Le jury a dû assez souvent demander quels enseignements pouvaient être tirés de cette situation, mais aussi, si celle-ci devait se reproduire, ce que le candidat ferait différemment. Cette réflexion, cette capacité à prendre du recul sur ce sujet étaient déterminantes dans la notation.

## **c. Echange avec le jury**

Les 20 dernières minutes de l'épreuve ont consisté en un échange avec le jury, commençant par des questions portant directement sur les situations ou les sujets évoqués par le candidat au cours de ses exposés.

Plus ces exposés étaient précis, complets, et structurés, plus le jury s'en est éloigné pour interroger le candidat sur des sujets en lien avec sa pratique professionnelle et sur sa position managériale lorsqu'elle était d'actualité. Par exemple, les candidats ayant un parcours RH auront ainsi plutôt été interrogés au départ sur l'impact du statut sur le management, ceux ayant un parcours aux services économiques sur les contraintes de la commande publique.

Il a été assez systématiquement demandé comment le candidat articulait ses missions avec la politique institutionnelle (notamment les 30 Leviers) et les nécessités d'efficience.

Plus les candidats étaient à l'aise dans l'échange sur des sujets relevant de leur domaine d'expertise, plus le jury a pu s'en éloigner pour l'interroger sur des sujets portant sur sa connaissance des enjeux de l'institution, mais aussi lui demander d'exposer ses réflexions et propositions sur des évolutions qui pourraient être conduites au sein de nos hôpitaux.

## **d. Quelques conseils du jury :**

Pour la présentation du parcours professionnel, les notations les plus élevées ont été attribuées aux candidats qui ne se sont pas contentés d'une présentation chronologique (dont le jury disposait par ailleurs dans les RAEP et CV), mais qui ont su articuler expérience, compétences, projets mis en œuvre, intérêts des missions, projection dans l'avenir et dans les missions des attachés principaux d'administration.

Pour la situation professionnelle complexe, les notations les plus élevées ont été attribuées aux candidats qui ont su identifier une situation où ils ont dû utiliser leurs compétences professionnelles pour initier ou accompagner le changement, souvent organisationnel. Le jury a particulièrement apprécié les candidats qui ont retenu des leçons ou ont pris du recul sur des événements de gestion complexes. Les candidats ayant présenté comme situation complexe une mission étant apparue au jury comme faisant finalement partie de la « vie quotidienne » d'un attaché n'ont pas répondu aux attentes de l'exercice.

L'échange avec le jury ne constitue pas un test de culture générale. L'objectif du jury (une fois établies la capacité de synthèse et de structuration des idées, ainsi que la maîtrise du candidat de son domaine de compétences) est d'apprécier la capacité du candidat à faire un pas de côté de sa pratique professionnelle quotidienne, à la remettre en question, pour l'améliorer, mais aussi pour pouvoir participer aux adaptations organisationnelles et techniques continues d'une institution de la taille de l'APHP.

# STATISTIQUES >>

## 1. Historique du concours :

6 postes à pourvoir en 2020  
39 candidats admis à concourir

## 2. Examen 2025 :

Nombre de postes ouverts : 04

	Nombre de candidats (admis à concourir)	Admission			
		PRESENTS	ABSENTS	Nombre d'admis	Recalés
Femmes	23	23	0	3	20
Hommes	8	7	1	1	7
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>30</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>27</b>

Seuil d'admission : 16,50

Amplitude des notes : 18 à 10

Taux de réussite sur le nombre de candidats : 13%

# CONCLUSION >>

Le niveau des candidats sur le fond et sur la forme :

Les candidats reçus par le jury reflètent le haut niveau général des attachés d'administration de l'APHP, qu'ils exercent en établissement ou en central, sur des missions d'expertise ou de management d'équipes. Les échanges avec les membres du jury ont été riches, et ont souligné le fort engagement et investissement des AAH vus lors de cet examen.

Les forces :

Les candidats ont démontré globalement de solides compréhensions des procédures et réglementations en vigueur- la capacité des candidats à communiquer oralement, et efficacement, est un aspect qui a été souligné par le jury.

Les faiblesses :

Certains candidats ont éprouvé des difficultés à gérer le stress de l'examen, ce qui a pu les pénaliser dans la clarté des réponses apportées et leur capacité à convaincre le jury ;

Il a pu être complexe pour certains de s'extraire de leur environnement professionnel pour répondre à des questions plus larges sur le fonctionnement de l'hôpital public.

Conseils aux futurs candidats

Il est conseillé aux candidats de se préparer très concrètement à cette épreuve orale pour pouvoir dérouler les présentations formelles qui leur sont demandées.

## L'ÉPREUVE D'ADMISSION : REUSSIR SON ORAL

*Service concours statutaires*

À L'ATTENTION DES CANDIDATS DE L'EXAMEN  
PROFESSIONNEL D'ATTACHE D'ADMINISTRATION  
PRINCIPAL >>

Vous êtes officiellement admis à concourir pour l'épreuve orale ! Ce moment marque une étape importante de votre parcours, et nous vous encourageons à aborder cette opportunité avec sérieux, engagement et préparation.

L'épreuve orale est bien plus qu'une simple formalité : c'est une occasion unique de mettre en avant vos compétences, votre personnalité et votre motivation. Elle requiert non seulement des connaissances solides, mais également une capacité à les exprimer de manière claire, convaincante et adaptée.

Nous vous recommandons vivement de prendre le temps de vous préparer avec soin. Anticipez les questions qui pourraient vous être posées, familiarisez-vous avec les attentes du jury et entraînez-vous à exposer vos idées de manière structurée. N'hésitez pas à vous appuyer sur les ressources disponibles et à solliciter l'avis de vos proches ou de vos formateurs pour affiner vos arguments et gagner en confiance.

Rappelez-vous que cette épreuve est avant tout une opportunité de montrer le meilleur de vous-même.

Voici quelques conseils pratiques pour aborder votre oral avec sérénité et maximiser vos chances de succès :

### 1. Préparez-vous en profondeur

- **Connaissez le sujet** : Revoyez les thématiques clés, les concepts importants ou les sujets spécifiques à l'épreuve. Approfondissez vos connaissances techniques mais aussi institutionnelles (APHP).
- **Anticipez les questions** : Essayez de prévoir les questions qui pourraient être posées et préparez vos réponses à l'avance.
- **Structurez vos idées** : Organisez vos propos de manière claire (introduction, développement, conclusion).
- 

### 2. Entraînez-vous régulièrement

- **Entraînez-vous à l'oral** : Demandez à un ami, un collègue ou un formateur de jouer le rôle du jury pour vous entraîner.
- **Chronométrez-vous** : Respectez le temps imparti pour éviter de dépasser ou de manquer des points essentiels.
- **Enregistrez-vous** : Réécoutez-vous pour identifier les points à améliorer (ton, rythme, articulation).

### 3. Travaillez votre expression orale

- **Soignez votre élocution** : Parlez clairement, avec un débit modéré, et évitez les expressions familières.
- **Maîtrisez votre langage corporel** : Tenez-vous droit(e), regardez le jury dans les yeux et évitez les gestes parasites.
- 

### 4. Adoptez une attitude professionnelle

- **Arrivez à l'heure** : La ponctualité est un signe de respect et de sérieux.
- **Habillez-vous de manière adaptée** : Optez pour une tenue sobre et professionnelle, en cohérence avec le contexte de l'épreuve.
- **Soyez respectueux(se) et courtois(e)** : Adoptez une attitude positive et attentive envers les membres du jury.
- 

### 5. Gérez votre stress

- **Respirez profondément** : Avant de commencer, prenez quelques secondes pour vous recentrer et calmer votre esprit.
- **Restez concentré(e)** : Ne vous laissez pas déstabiliser par une question imprévue : prenez le temps de réfléchir avant de répondre.

### 6. Faites preuve d'authenticité

- **Soyez vous-même** : Le jury cherche à découvrir votre personnalité, pas un rôle que vous joueriez.
- **Appuyez-vous sur des exemples personnels** : Cela rendra vos réponses plus concrètes et convaincantes.
- **Montrez votre motivation** : Expliquez clairement pourquoi vous êtes là et ce que vous souhaitez apporter.

En suivant ces conseils, vous serez mieux armé(e) pour affronter l'épreuve avec confiance et succès.  
Bonne préparation !

**Note du jury à l'attention des candidats :**

« Dans le cadre de l'entretien oral, le jury invite les candidats à effectuer une présentation d'une durée d'environ 5 minutes portant sur une situation professionnelle complexe qu'ils ont été amenés à gérer, et les enseignements qu'ils en ont retirés, afin d'apprécier leur aptitude à exercer les missions relevant des attachés principaux d'administration ».